

Questions et réponses dans le cadre du cahier spécial des charges n° S&L/DA/2018/053 « Procédure ouverte pour l'animation en français et en néerlandais de formations de base et de formations follow-up d'équipiers de première intervention ».

Paragraphe	N° de page	Langue	Questions	Réponses
E. Prescriptions technique/3.1.1 Prévention	34	FR	Il est indiqué que les participants doivent être capables de collaborer ou de modifier une analyse des risques après la formation. Quel outil le SPF Finances utilise-t-il pour cela?	RA "Sécurité incendie". Cela signifie que l'entreprise doit se familiariser avec ce dossier, l'intégrer à sa formation. L'explication ou le transfert d'informations peut être effectué via le groupe de travail sur la sécurité incendie.
E. Prescriptions technique/3.1.1 Prévention	34	FR	Qu'entend-on par inspection/contrôle/audit?	Être capable de comprendre, développer, intégrer, appliquer et maintenir un système d'assurance de sécurité (planification, documentation, listes de contrôle /d'inspection ...).
Général			Pour la formation pratique, est-il permis d'animer les formations dans un firetruck? Eventuellement sur le site du pouvoir adjudicateur ou sur l'un des sites de Securitas. Zellik, Nivelles, Wilrijk, Liège.	Nous préférons un emplacement fixe car les possibilités dans un firetruck sont limitées et nous souhaitons évoluer vers une formation plus professionnelle.
C. Critères d'attribution/4.3.2.1. Liste des critères d'attribution	18	FR	Avec les critères d'attribution, nous arrivons à 115 % au lieu de 100 %. Une correction des critères d'attribution pour le lot 2 est nécessaire	Voir l'erratum publié.
Général			Le cahier des charges n'est pas publié sur votre site web sous la rubrique « marchés public ». Est-ce normal ?	On n'a pas publié sur le site web du SPF Finances cette fois. En tout cas, la plateforme e-notification est le canal officiel pour la publication des cahiers spéciaux des charges.